

VICQ INFOS

Janvier - Février 2022

Bulletin municipal d'informations

Parution: tous les deux mois

Les vœux du Maire

Le contexte sanitaire actuel ne nous permet pas de maintenir la traditionnelle cérémonie des vœux. Vous trouverez ci-dessous la présentation des vœux du Maire qui vous sont destinés :

« Chères Vicquoises, chers Vicquois,

Ine nouvelle année marquée COVID, synonyme de contraintes pour la plupart, à l'origine de grande tristesse pour d'autres, nous penserons avant tout à ces derniers.

Le conseil municipal a cependant beaucoup travaillé en préparant de nombreux dossiers et en menant d'autres à terme.

En effet l'adressage est terminé et chaque foyer sera informé d'une confirmation de son adresse actuelle ou d'une modification, après le recensement qui va avoir lieu du 20 Janvier au 19 Février 2022.

La commission fleurissement embellissement a été récompensée de son travail à travers la remise de la feuille de cristal du Conseil Départemental à la commune pour l'année 2021, un grand merci à Laurent notre conseiller fleurissement maison ; la commission a par ailleurs procédé à la commande de nouvelles jardinières pour les plantations du printemps, et avait poursuivi le renouvellement des décorations de Noël, comme vous avez pu le constater, pendant les fêtes.

La commission communication après la mise en ligne du site officiel de Vicq-sur-Nahon (https://vicqsurnahon.fr), a mis à votre disposition CITYC, auquel nous souhaitons que le plus de Vicquois possible se connecte pour les informations urgentes qui peuvent vous concerner.

ous les conseils de la commission du matériel, la municipalité a fait l'acquisition d'un tracteur équipé d'une épareuse pour faire face aux gros travaux d'entretien de notre voirie, que sont les bords de routes communautaires et chemins pierrés ou de terre.

Après la vente de l'ancienne auberge début Juillet, la commune envisage l'achat du site « Villa Family » qui jouxte l'Auberge du Nahon pour conforter son action touristique, cela devrait pouvoir se réaliser dans le premier trimestre 2022.

Les travaux sur la commune sont dominés par nos problèmes d'assainissement. L'audit de notre réseau et de la station est en effet en cours et n'attend plus que la dernière phase d'étude; nous devrions connaître les conclusions vers la fin du premier semestre, puis viendra le moment du choix des actions à mener.

La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) va pouvoir enfin démarrer, la communauté de communes n'ayant pas souhaité aborder le PLUi (PLU étendu à toutes les communes de la communauté de communes), lors de sa dernière réunion.

Suite...

D'autres projets sont envisagés, mais insuffisamment développés pour en parler.

Que cette année 2022 nous apporte certaines concrétisations dont l'initiative « AGES et VIE », qu'elle voit l'installation d'artisans, la prospérité de nos commerces, de nos agriculteurs, des diverses entreprises de la commune et surtout la reprise de l'activité associative, malheureusement en berne depuis 2 ans, pourtant si importante pour notre commune.

Bonne année 2022 à tous, de joies, d'épanouissement personnel et professionnel ainsi que de pleine santé, débarrassée des contraintes. »

Recensement de la population

La campagne de recensement de la population pour 2022 organisée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) se tiendra du 20 janvier au 19 février.

Le recensement, à quoi ça sert ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

Comment ça marche?

L'un des trois agents recenseurs ci-dessous, placé sous la responsabilité de la mairie de Vicqsur-Nahon, vous déposera dans votre boite aux lettres vos identifiants de connexion, qui vous permettront de répondre au questionnaire sur le site https://www.le-recensement-et-moi.fr (pour toutes les personnes vivant dans votre foyer).

Si vous ne pouvez pas répondre au questionnaire par internet, des questionnaires au format papier vous seront remis (feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer). Une fois remplis, l'agent recenseur viendra les récupérer à un moment convenu.

Le recensement est obligatoire, gratuit et confidentiel.

Ne répondez pas aux sites ou sollicitations frauduleux. Se faire recenser est un geste civique utile à tous. Pour plus de facilité, pensez au recensement sur internet sur le site ci-dessus!

Nos 3 agents recenseurs:



Marie-José CENSIER



Ghislaine MASSON



Murielle THERET

Etat civil 2021

La commune a enregistré en 2021 : 3 naissances, 1 mariage et 10 décès.

Elections présidentielles et inscription sur la liste électorale

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022. Pour ces élections, vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour vous inscrire sur la liste électorale. Vous pouvez le faire en mairie ou directement en ligne sur le site https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396.

Congés épicerie Garrivet

L'épicerie Sandrine Garrivet sera fermée du 6 au 20 février inclus. Le dépôt de journaux se fera chez Sylvie, au salon de coiffure.

Votre boîte aux lettres

Nous vous rappelons qu'il est très important de noter votre nom sur votre boite aux lettres.

• La commune pense à ses anciens

Comme chaque année, la Municipalité a distribué des colis de fêtes aux personnes de plus de 72 ans : ont ainsi été distribués 103 colis et 40 repas à l'Auberge du Nahon.

VétiBox

Rappel: un VétiBox est à votre disposition en permanence route de Langé, face au stade, à côté des conteneurs à verre. Les VêtiBox sont des conteneurs de récupération de textiles et maroquinerie visant à redistribuer les vêtements et accessoires encore utilisables et recycler ceux trop abîmés.

Vous pouvez y déposer : des vêtements propres (neufs ou usagés), du linge de maison, des chaussures (attachées par paire) et de la maroquinerie (sacs, ceintures etc.). Pour faciliter le vidage de ces conteneurs, les dépôts doivent se faire dans des sacs plastiques fermés.

Téléthon 2021

La vente de brioches à domicile et les grilles de loto ont permis de collecter la somme de 749.50 € qui a été reversée à l'AFM Téléthon. Soyez-en remerciés !

Horaires des messes

Voici le calendrier des messes pour le 1^{er} trimestre 2022 :

Vicq-sur-Nahon (à 9h30) : dimanche 13 février

Valençay (à 11h) : les dimanches 2 janvier, 16 janvier, 30 janvier, 6 février, 20 février, 6 mars,

20 mars

Entraigues (à 9h30) : dimanche 23 janvier

Lye (à 9h30) : dimanche 27 février Poulaines (à 9h30) : dimanche 13 mars Villentrois (à 9h30) : dimanche 27 mars

La Vernelle (à 9h30) : dimanche 9 janvier

Site internet communal

Retrouvez sur le site internet de Vicq-sur-Nahon (https://vicqsurnahon.fr) toutes les informations sur la vie de la commune : les comptes-rendus de réunions, les actualités, les informations pratiques, les horaires d'ouverture des commerces et services, etc. Vous pouvez également depuis ce site vous inscrire au dispositif Cityc Alerte (rubrique Vie Communale).

Rappel des horaires

- Agence postale communale Vicq-sur-Nahon (2 bis, Place des Anciens Combattants)

Tél: 02 54 00 16 32

Ouvert : Lundi, mardi, ieudi, vendredi : 9h30-12h15/13h30-15h15 et Samedi : 9h30-12h

- Mairie de Vicq-sur- Nahon (2, rue de l'Eglise)

Tél: 02 54 40 31 35

Ouvert du lundi au vendredi : 8h45-12h30 / 13h30-17h15

Devenez sapeurs-pompiers volontaires

Le SDISS 36 (Services d'incendie et de secours de l'Indre) recherche des sapeurs-pompiers volontaires.

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, POURQUOI PAS VOUS?

Un engagement indemnisé compatible avec une activité professionnelle

Qui sont ces sapeurs-pompiers volontaires?

80 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires, femmes et hommes, en ville ou à la campagne, qui ont choisi de consacrer une partie de leur temps au service de leur communauté

Que font-ils?

10% Incendie, 55% Secours d'urgence aux personnes, 8% accident de la circulation, 27% autre Ils peuvent aussi exercer des responsabilités dans l'une des spécialités qui leur sont ouvertes : formateur incendie, formateur SUAP, équipes spécialisées opérationnelles, opérateur d'éducation physique et sportive...

Venez rejoindre les plus de 1054 sapeurs-pompiers volontaires de l'Indre qui, chaque jour, font

preuve d'altruisme et de solidarité au service des citoyens.

Renseignements: Capitaine Christian LACOTE - Tél: 02.54.25.20.05

ou Sergent Julien MENDEZ - Tél: 02 54 25 21 00

Conception et impression de ce document :

Mairie 2 rue de l'église 36600 VICQ-SUR-NAHON

Tél: 02 54 40 31 35 - Fax: 02 54 40 30 95 E- mail: mairie.vicqsurnahon@wanadoo.fr

Démarchages frauduleux

Attention à certains démarchages frauduleux...

- Nous attirons l'attention de tous et en particulier des personnes âgées : Voici quelques recommandations : ne pas laisser entrer à votre domicile un inconnu pour quelque motif que ce soit (relevés de compteurs, vérifications de travaux, etc), ne pas fournir de renseignements ou documents personnels, ne rien signer sans la présence d'une personne de confiance.
- Attention également aux arnaques informatiques. Voici un exemple de procédé bien rôdé : Vous êtes tranquillement en train d'utiliser votre ordinateur, généralement en train de surfer sur Internet. Soudainement, un message d'erreur inquiétant s'affiche à l'écran (avec ou sans alerte sonore).

Il vous est demandé de rappeler rapidement le support technique (Windows, Microsoft ou autre...) au numéro qui s'affiche à votre écran.

Attention : si vous appelez le numéro indiqué, une personne se présentera comme votre référent du support technique (Windows, Microsoft ou autre...). Le graphisme est tellement ressemblant que vous pouvez vous v tromper !

En réalité, il s'agit d'un d'escroc qui veut vous faire croire que votre ordinateur est en panne ou que des inconnus tentent d'accéder au moment même à vos comptes bancaires...

L'escroc saura capter votre confiance et vous invitera à agir rapidement, à payer si vous voulez être dépanné ou à lui communiquer vos coordonnées bancaires afin de bloquer toute tentative de fraude! Vous serez tellement bien conseillé et assisté durant l'entretien téléphonique que vous vous y tromperez!

Une fois les renseignements communiqués, alors que vous pensez avoir résolu le problème, votre interlocuteur téléphonique, qui n'est autre que l'escroc, n'aura qu'à se servir sur vos comptes bancaires!

Soyez prudents : ne cédez pas à la panique et à l'urgence, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires à qui que ce soit !

Sachez que, ni votre banque, ni les services de la gendarmerie ne vous demanderont vos codes ou numéros de comptes bancaires par téléphone.

Soyez vigilants, en cas de doute, demandez conseil à une personne de confiance ou un informaticien.

• Les lauréats des maisons fleuries

Un grand merci aux habitants qui ont participé au fleurissement de la commune en 2021 et bravo aux lauréats : Mme Marie-Thérèse MASLAG, M. Jean-Pierre VION, Mme Marie-Rose GRANGER, M. et Mme PÉNIN André et Annie, Mme Nathalie MATHIVET, Mme Sandrine GARRIVET.

La commune de Vicq-sur-Nahon a aussi participé au concours organisé par le Département et a obtenu de la part du Conseil Départemental de l'Indre une FEUILLE de CRISTAL pour l'année 2021. Un grand merci aux employés municipaux qui ont œuvré à la qualité du fleurissement!

Familles Rurales - Fédération Départementale de l'Indre

La Fédération Départementale de l'Indre - Familles Rurales peut apporter son appui auprès des associations souhaitant organiser une manifestation innovante à destination du jeune public et auprès de jeunes qui souhaiteraient monter un projet.

Des aides sont possibles...

Contact: Victorien Villeret - Tél: 07 80 60 25 66 ou mail: victorien.villeret@famillesrurales.org

• Jeunes : une aide de 200 euros pour passer le BAFA

Le secrétariat d'Etat de la Jeunesse et de l'Engagement a annoncé la mise en place d'une nouvelle aide pour le financement de formations aux métiers de l'Animation, qui souffrent d'un manque de main d'œuvre. D'un montant de 200€, cette aide sera versée en 2022 à 20 000 jeunes pour financer une partie de leur formation.

Qui est concerné?

Tout jeune qui souhaite passer le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD).

Ces qualifications sont indispensables pour travailler dans un centre de loisirs ou une colonie de vacances.

Renseignements : Familles Rurales de Châteauroux - Tél : 02 54 08 71 71

Santé: des chambres Relais

Les chambres Relais, c'est quoi?

Il s'agit d'un dispositif d'hébergement temporaire qui consiste à proposer aux personnes âgées en perte d'autonomie de 60 ans et plus, en sortie d'hospitalisation ou en cas de défaillance soudaine de l'aidant, un hébergement temporaire avant la réintégration de leur domicile dans un cadre sécurisé.

La durée de séjour ne peut excéder 30 jours.

Les chambres Relais peuvent être proposées par le service hospitalier public ou privé (médecine, chirurgie et urgence) ou demandées par le médecin traitant.

Trois établissements proposent des chambres Relais dans l'Indre : Centre Départemental Gériatrique de l'Indre, l'EHPAD au Centre Hospitalier de Levroux et l'EHPAD à Sainte-Sévère-sur-Indre.

L'ARS Centre-Val de Loire prend en charge une partie du prix de la journée et de la dépendance permettant de limiter le reste à charge de la personne âgée à 20 €.

Renseignements:

Centre Départemental Gériatrique de l'Indre

Tél: 02 54 53 77 20 ou 02 54 53 77 53

• Aile bleue : service de transport à la demande

Pour bénéficier du transport à la demande, il vous suffit de joindre la centrale de réservation au 0 800 77 86 21 (service et appels gratuits) au minimum 3 heures avant l'heure indiquée sur la fiche horaire. Les réservations sont prises jusqu'à 17h la veille du départ.

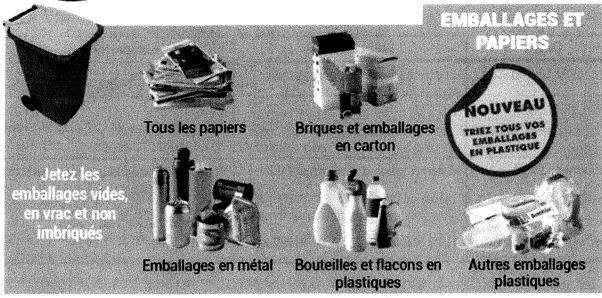
Horaires d'ouverture de la centrale de réservation (hors jours fériés) :

Lundi au vendredi : 9h -19h et Samedi : 9h - 17h

Pour tous renseignements, contacter le 02 54 22 13 22 (Gare routière de Châteauroux).



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT







YOUS AVEZ UNE QUESTION?

Contactez le service prévention des déchets 2 : 06 86 40 16 45

CITEO



Veuillez prendre connaissance des informations suivantes concernant la collecte des ordures ménagères :

Dates	Informations	Concrètement
Janvier & février 2022	La communauté de communes vous adressera des courriers.	Vous allez recevoir: → Le calendrier des collectes par secteur → La lettre du tri → Le guide du tri
1er janvier 2022	Mise en place du tri simplifié.	Vous déposez dans la poubelle jaune tous les emballages à l'exception des cartons kraft qui vont en déchetterie. Voir informations au verso.

Conception et impression de ce document :

Mairie 2 rue de l'église 36600 VICQ-SUR-NAHON

Tél: 02 54 40 31 35 - Fax: 02 54 40 30 95 E- mail: mairie.vicqsurnahon@wanadoo.fr Site: https://vicqsurnahon.fr